

## CIRCUIT DE TOURNOIS DEPARTEMENTAUX JEUNES

Le circuit de tournois départementaux jeunes est ouvert aux joueurs des catégories U11 (poussins), U13 (benjamins), U15 (minimes) et U17 (cadets), licenciés dans un club affilié au Comité de l'Isère de Badminton.

Organisé avec le soutien de nos partenaires, il est composé annuellement, si possible, de:

- \* 6 tournois de simples,
- \* 3 tournois de doubles.

### Généralités

- tournoi organisé par un club affilié au comité de l'Isère de Badminton
- \* tournoi de simples ou de doubles se déroulant le dimanche pour les catégories poussins, benjamins, minimes, cadets
- les joueurs participants doivent être licenciés dans un club du Comité de l'Isère de badminton
- déroulement du tournoi organisé afin d'assurer le maximum de match aux joueurs;
- \* organisation d'un premier tour en poule suivi d'un tournoi principal
- volants fournis par les joueurs
- le montant des inscriptions est défini chaque saison par l'Assemblée Générale du Comité de l'Isère de Badminton :
  - \* 5 € pour les tournois jeunes
  - \* cette inscription reste acquise au club organisateur
- inscription à faire obligatoirement au préalable auprès du club organisateur
- une date limite d'inscription sera fournie par l'organisateur (le dimanche précédant la date du tournoi)
- l'organisateur fournira des convocations par catégories
- l'organisateur dotera les vainqueurs et finalistes du tournoi principal avec des bons d'achat du partenaire du Comité de l'Isère de Badminton disponible dans les «dotations tournoi»

### Critères d'organisation

- autorisation du tournoi par la Ligue Rhône Alpes de Badminton
- tracés et espacement des terrains réglementaires, hauteur libre d'au moins 7m,
- présence obligatoire d'un Juge Arbitre (qui peut être licencié dans le club organisateur)
- table de marque: au moins un responsable permanent et utilisation recommandée du logiciel BADPLUS ou BadNet
- auto-arbitrage autorisé pour tous les matchs, soutenu par une tenue du score par le perdant du match précédent sur le même terrain
- médiatisation conseillée au niveau local

### Règlement

Art 1: Il est créé un circuit de tournois au sein du Comité de l'Isère de Badminton

Art 2: Ce circuit dénommé « Tour Isère Jeunes» est annuellement composé si possible de:

- \* 6 tournois jeunes de simples
- \* 3 tournois jeunes de doubles

Ces tournois sont organisés pour moitié en Nord-Isère et moitié en Sud-Isère de manière à assurer un équilibre géographique par district. Leur organisation est déléguée à des clubs de l'Isère par le Comité de l'Isère de Badminton selon le calendrier et le cahier des charges définis par les commissions «vie sportive» et «jeunesse» du Comité de l'Isère de Badminton

Art 3: Le circuit «Tour Isère Jeunes» se termine par des finales qui se déroulent avant la période des interclubs départementaux jeunes.

Art 4: Ces tournois sont ouverts **exclusivement** à des joueurs licenciés dans un club affilié au Comité de l'Isère ou

avec une licence individuelle et résidant en Isère, dans les catégories suivantes:

- \* poussins,
- \* benjamins,
- \* minimes,
- \* cadets

Art 5: Surclassements:

Les joueurs qui souhaitent se surclasser pour jouer dans une catégorie d'âge supérieur doivent en faire la demande à l'équipe technique départementale (ETD) qui statuera.

Les joueurs autorisés devront être en règle avec leur surclassement médical.

Art 6: Tous les tournois du circuit se jouent en volants plumes sauf en cas d'accord formel entre deux joueurs non classés, au partage entre les joueurs. Hormis pour les finales où les volants sont fournis, tous les joueurs doivent disposer de volants plume pour les tournois. En cas de non mise à disposition de volants plume, un joueur pourra se voir déclaré forfait par le juge-arbitre.

Art 7: Le format de la compétition dépendra du nombre d'inscrits par catégorie, selon les règles ci-après:

Dans chaque catégorie, de un à trois tableaux seront proposés.

de 0 à 3 inscrits:	Tableau annulé
de 4 à 16 inscrits:	Un seul tableau
de 17 à 20 inscrits:	Un ou deux tableaux
de 21 à 40 inscrits:	Deux tableaux
de 41 à 48 inscrits:	Deux ou trois tableaux
au delà de 48 inscrits:	Trois tableaux

Dans la mesure du possible, les tableaux n'excéderont pas 24 joueurs.

Il y aura deux sortants par poule obligatoirement.

Dans le cas de plusieurs tableaux, la séparation des joueurs se fera selon le classement par point (CPPP).

A classement par point (CPPP) égal, deux joueurs seront nécessairement dans le même tableau.

Le juge-arbitre décidera de la forme des tableaux, en prenant si besoin l'avis des membres de l'ETD.

Art 8: Classement des joueurs

Chaque tournoi attribue aux participants un nombre de points en fonction des résultats obtenus pour le classement du circuit.

Les points sont attribués selon le tableau suivant :

	Tableau n°1	Tableau n°2	Tableau n°3	Double
Vainqueur	32	21	11	28
Finaliste	28	18	9	24
Demi-finaliste	24	15	7	20
Quart de finaliste	20	12	5	16
Huitième de finaliste	16	8	3	12
Seizième de finaliste			2	10
Poule	12	5	1	8

Consulter aussi :

- \* Fiche « organiser un tournoi départemental »

Validé le : 1er septembre 2011

contact : [tournoisjeunes@badminton-isere.org](mailto:tournoisjeunes@badminton-isere.org)  
[competitions@badminton-isere.org](mailto:competitions@badminton-isere.org)

## CIRCUIT DE TOURNOIS DEPARTEMENTAUX JEUNES

Le tableau n°1 regroupe les meilleurs joueurs inscrits. Lors des tournois de double, les deux joueurs marquent le nombre de points annoncés.

Art 9: A l'issue du circuit, un classement final est publié avec les résultats de chaque joueur, qui détermine les joueurs qualifiés pour les finales de chaque catégorie. Une mise à jour régulière du classement sera publiée sur le site du Comité de l'Isère de Badminton.

Art 11: Les finales départementales du circuit «Tour Isère jeunes» regroupent les joueurs comptant le plus de points pour chacune des catégories (8 joueurs par tableau pour les jeunes).

En cas de désistement d'un joueur sélectionné pour les finales, il sera fait appel au joueur classé immédiatement après.

En cas d'égalité entre plusieurs joueurs au classement final, le joueur ayant fait le plus de tournois du circuit Tour Isère sera classé devant les autres.

Si l'égalité persiste, le classement sera fait en fonction de l'âge, le plus jeune étant classé devant les autres.

Art 12: Les finales se déroulent en simples et en poules de quatre joueurs, puis en demi-finales et finale pour les premiers de poules et en match de classement pour les autres.

Le vainqueur de chaque finale obtient le titre de «champion de l'Isère» dans sa catégorie.

Art 13: Les finales départementales sont dotées:

- \* en volant pour tous les matchs,
- \* en lots pour les vainqueurs et finalistes.

Consulter aussi :

\* Fiche « organiser un tournoi départemental »

Validé le : 1er septembre 2011

contact : [tournoisjeunes@badminton-isere.org](mailto:tournoisjeunes@badminton-isere.org)  
[competitions@badminton-isere.org](mailto:competitions@badminton-isere.org)